

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 4 MARS 2021

JULIETTE ROGÉ NOMMÉE DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS



Responsable de la communication de CITALLIOS depuis deux ans, Juliette Rogé a rejoint la Chambre des Notaires de Paris le 1^{er} mars 2021.

Diplômée de l'Institut supérieur de communication de Paris (ISCOM) en 2000, Juliette Rogé a débuté sa carrière professionnelle en tant que consultante chef de projet en agence de communication pour le compte de collectivités territoriales et de grands comptes publics. Elle a notamment participé au lancement et à la mise en œuvre du débat public sur la construction de l'EPR de Flamanville en 2005-2006 en tant que conseil auprès de la Commission particulière du débat public (CPDP) au sein de l'agence Attention Consultants.

En 2008, elle change d'orientation professionnelle pour se lancer dans l'enseignement et passe notamment plusieurs années au sein de l'École Alsacienne de Paris, avec toujours comme fil rouge la notion d'intérêt général et en particulier le souhait de contribuer à l'éducation et la formation de tous les publics et de porter une vision riche de sens et exigeante du métier de communicant. Elle reviendra en 2015 dans le monde de la communication au sein de la direction de la communication du SIPPEREC, syndicat intercommunal spécialisé dans les énergies et le numérique puis, en 2019, elle prendra la direction de la communication de CITALLIOS (ex SEM 92).

Juliette Rogé assurera la mise en œuvre de la stratégie de communication externe et interne de la Chambre des notaires de Paris. Convaincue que si « la communication ne peut pas tout, elle peut beaucoup », elle mettra toute son énergie et sa compétence au service de la modernisation et du développement du notariat francilien.

La Chambre des Notaires de Paris regroupe plus de 1 850 notaires de Paris, de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne, (94) qui exercent au sein de 480 études et emploient plus de 5 500 collaborateurs. Chaque année, 3 millions de personnes franchissent la porte de leurs études et les notaires établissent en moyenne 300 000 actes, dont 120 000 ventes immobilières et 18 000 déclarations de succession. Les notaires accompagnent leurs clients à toutes les étapes de leur vie personnelle et familiale : concubinage, achat d'un bien immobilier, mariage, PACS, divorce, adoption, remariage et famille recomposée, tutelle, succession...

Contact Presse :

Chambre des Notaires de Paris : Juliette Rogé - tél. 01 44 82 24 68 - juliette.roke@paris.notaires.fr

 @GdParisNotaires | Retrouvez nos communiqués sur : www.paris.notaires.fr/fr/presse